

SOS FEMMES 77

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901

13 Rue Georges Courteline
77100 MEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2025

SOFIDEM & ASSOCIÉS

19, rue du Quatre Septembre | 75002 Paris | Téléphone : 01 53 96 82 82 | E-mail : paris@talenz-sofidem.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 162 290 € | SIRET 45344265900059 | RCS Paris B 453 442 659 | TVA intracommunautaire FR86453442659
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association SOS FEMMES 77,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SOS FEMMES 77 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans les informations mentionnées au niveau du paragraphe sur les changements comptables.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 avril 2026

SOFIDEM & ASSOCIÉS SAS

Signé par Anne Laufer
Le 30 avr. 2026



doc_1Z25
tx_AMOIba0Laxzb

Anne-Catherine LAUFER
Commissaire aux comptes
Associée

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	30 683	26 342	4 341	11 265
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	57 500		57 500	57 500
Constructions	745 451	332 169	413 283	436 993
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	693	693		
Autres immobilisations corporelles	699 333	461 783	237 550	205 964
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	260		260	260
Prêts				
Autres immobilisations financières	66 136		66 136	67 036
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	1 600 057	820 987	779 070	779 018
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	48 453		48 453	43 507
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	39 996		39 996	48 398
Charges constatées d'avance	23 062		23 062	3 821
Valeurs mobilières de placement	1 336 017	882	1 335 135	1 536 436
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	118 948		118 948	150 532
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	1 566 476	882	1 565 594	1 782 694
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	3 166 533	821 869	2 344 664	2 561 712

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	452 126	420 240
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	694 816	637 640
Autres réserves		
Report à nouveau	170 839	171 053
Excédent ou déficit de l'exercice	-35 984	88 848
Situation nette	1 281 797	1 317 781
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	117 628	127 812
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	1 399 426	1 445 594
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	370 406	511 200
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	370 406	511 200
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	97 982	149 740
TOTAL DES PROVISIONS IV	97 982	149 740
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 531	54 740
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 076	100 982
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	336 316	279 906
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 928	16 937
Produits constatés d'avance		2 614
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	476 851	455 178
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	2 344 664	2 561 712

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	20	20
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 253 233	3 288 200
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	10 088	2 760
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	71 278	105 901
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	10 000	
Utilisations des fonds dédiés	511 200	457 800
Autres produits	181 672	122 925
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	4 037 491	3 977 605
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 494 945	1 293 506
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	183 101	149 634
Salaires	1 340 863	1 322 441
Cotisations sociales	520 012	495 027
Dotations aux amortissements et dépréciations	98 430	89 538
Dotations aux provisions	19 520	19 661
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées	9 263	
Reports en fonds dédiés	370 406	511 200
Autres charges	50 592	41 760
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	4 087 132	3 922 766
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-49 641	54 839
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 672	1 669
Autres intérêts et produits assimilés	10 690	17 426
Reprises sur dépréciations et provisions		12 371
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	5 819	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	18 181	31 466

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	495	727
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	495	727
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	17 686	30 738
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-31 955	85 577
Produits exceptionnels V		10 539
Charges exceptionnelles VI		3 263
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		7 276
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	4 029	4 005
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	4 055 672	4 019 610
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	4 091 656	3 930 762
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-35 984	88 848
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	6 293	4 490
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	6 293	4 490
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	6 293	4 490
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	6 293	4 490

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 2 344 664 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -35 984 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

PRESENTATION:

L'association SOS FEMMES 77 est une association Seine-et-Marnaise spécialisée dans l'accueil et l'hébergement des femmes, et des enfants victimes de violences conjugales et un lieu ressources pour les partenaires et le large public en lien avec sa mission de référent départemental Violences au sein du couple.

Objet / Missions Principales :

SOS FEMMES 77 aborde la violence conjugale faites aux femmes, comme révélatrice des inégalités entre les femmes et les hommes.

En sa qualité de référente départementale "violences au sein du couple", l'association développe des actions à destination du public, des partenaires locaux et institutionnels.

Actions de la structure :

Le pôle Hébergement spécialisé dispose de 202 places :

- 63 places (femmes et enfants confondu.e.s) en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociales (CHRS)
- 40 places ALTHO (dispositif Alternative à l'Hôtel),
- 4 places SAS
- 13 places Alt Simple,
- 20 places en Centre mères-enfants,
- 10 places en Pre Post Maternité (PPM),
- 52 places Centre d'Hébergement d'Urgence

Le pôle accueil propose des entretiens psychosociaux, des consultations psychologiques sur rendez vous.

le pôle ressource dispense des actions de sensibilisation sur les violences conjugales et les discriminations sexistes auprès de professionnelles du secteur social, médical, judiciaire, de l'entreprise et du public. Il participe aux réseaux locaux de lutte contre les violences faites aux femmes.

Contributeurs :

Les actions de l'association sont principalement financées par la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), le Conseil Départemental de Seine et Marne, l'ARS, le ministère de la justice, la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité, la préfecture du Val de Marne, la région Ile de France, la CAF, et les communes de Seine et Marne.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

En février 2026, les Etats-Unis et Israël ont initié une action militaire contre l'Iran. A ce jour, l'association estime que cet événement n'aura que peu d'impact direct sur son activité en 2026. Cependant, les actions en cours auront probablement un impact global sur l'économie mondiale, et donc indirectement sur l'activité de l'association.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

L'association a décidé d'appliquer le rgt 2023-03 à compter de 2025.

Le changement de méthode est lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable : cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC N° 2014-03).

Celui-ci n'a pas donné lieu à des reclassements comptables significatifs.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Logiciels 3 à 5 ans,
 Constructions selon les composants 15 à 50 ans,
 Agencements et aménagements 15 à 20 ans,
 Agencements divers 3 à 10 ans,
 Matériel spécialisé 3 à 5 ans,
 Matériel de transport 4 à 5 ans
 Mobilier de bureau et informatique 3 à 10 ans,
 Mobilier 5 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont notamment composées du solde des subventions à recevoir: 23100 €.

Emprunts

Au cours des exercices antérieurs, l'entité avait souscrit un emprunt d'un montant de 300 000 € remboursable jusqu'au 27/07/2027.

Le montant restant à rembourser au 31/12/2025 est de 33 530 €.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014- 03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000 (antérieurement au compte 777000).

Le montant repris en 2025 s'élève à 10 184 €.

Provision pour risques et charges

Le reliquat de 34 508 € d'une provision pour risques et charges qui avaient été constituée lors des exercices précédents pour des des remises en état d'appartements a été reprise à hauteur des travaux effectués en 2025, soit 25 237 € nets.

La provision pour l'indemnité de départ en retraite des salariés a été diminuée de 26 521 € au 31/12/2025. (cf ci dessous).

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,85 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 88 711 €.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 370 406 €.

Contributions volontaires en nature

Au titre des contributions volontaires en nature, l'association a bénéficié en 2025:

- de dons de matériels et mobiliers pour 5 600 €;
- de 39 heures de bénévolat valorisées à 17,74 € par heure, charges sociales incluses.

Le total des contributions volontaires en nature s'élève ainsi à 6 292 €.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes payés sur l'exercice s'élève 6976 € TTC.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	30 683			30 683
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 683			30 683
Immobilisations corporelles				
Terrains	57 500			57 500
Constructions	745 451			745 451
Installations techniques, matériel et outillages industriels	693			693
Autres immobilisations corporelles	616 751	108 645	26 063	699 333
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 420 396	108 645	26 063	1 502 978
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	260			260
Prêts				
Autres immobilisations financières	67 036	249	1 149	66 136
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	67 296	249	1 149	66 396
TOTAL GÉNÉRAL	1 518 375	108 894	27 212	1 600 057

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	108 645			108 645		
Total immobilisations financières	249		249			
TOTAL GÉNÉRAL	108 894		249	108 645		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	26 063			16 479		9 584
Total immobilisations financières	1 149		1 149			
TOTAL GÉNÉRAL	27 212		1 149	16 479		9 584

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	19 418	6 924		26 342
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 418	6 924		26 342
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	308 458	23 710		332 169
Installations techniques, matériel et outillages industriels	693			693
Autres immobilisations corporelles	410 787	67 796	16 800	461 783
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	719 939	91 506	16 800	794 645
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	739 357	98 430	16 800	820 987

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	6 924		6 924		
Immobilisations corporelles	91 506		91 506		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	98 430		98 430		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	16 800		8 466	8 334
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	16 800		8 466	8 334

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	66 136		66 136
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	48 453	48 453	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 411	16 411	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	23 101	23 101	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	484	484	
Charges constatées d'avance	23 062	23 062	
TOTAL	177 647	111 511	66 136

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	33 531	21 444	12 087	
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	92 076	92 076		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	139 974	139 974		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	139 888	139 888		
Impôts sur les bénéfices	4 029	4 029		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	52 425	52 425		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	14 928	14 928		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	476 851	464 764	12 087	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	420 240	31 886			452 126
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	637 640	57 176			694 816
Report à nouveau	171 053	-214			170 839
Excédent ou déficit de l'exercice	88 848	-88 848	-35 984		-35 984
Situation nette	1 317 781		-35 984		1 281 797
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	127 812			10 184	117 628
Provisions réglementées					
TOTAL	1 445 594		-35 984	10 184	1 399 426

Commentaires : néant

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Fonds dédiés accueil de Jour	9 900		9 900				
Fonds dédiés PPM	23 200	23 026	23 200			23 026	
Fonds dédiés Urgence	310 500	173 305	310 500			173 305	
Fonds dédiés ARS	23 000	23 000	23 000			23 000	
Fonds dédiés PUH	121 600	95 575	121 600			95 575	
Fonds dédiés CD 77 - VIF	23 000	55 500	23 000			55 500	
TOTAL	511 200	370 406	511 200			370 406	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	115 232		26 521		88 711
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions	34 508	19 520	44 757		9 271
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	149 740	19 520	71 278		97 982
TOTAL DES PROVISIONS	149 740	19 520	71 278		97 982

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/12/2025	31/12/2024
	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
	TOTAL	
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
Salles, matériel et meubles	5 600	4 490
	TOTAL	4 490
862 - Prestation		
	TOTAL	
864 - Personnel bénévole		
Bénévolat	693	
	TOTAL	693
	TOTAL GENERAL	4 490
	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2025	31/12/2024
	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
Salles, matériel et meubles	5 600	4 490
	TOTAL	4 490
871 - Prestation en nature		
	TOTAL	
875 - Bénévolat		
Bénévolat	693	
	TOTAL	693
	TOTAL GENERAL	4 490

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	10	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	27	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL		37

Commentaire

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 321	35 437
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	252 348	186 284
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	290 669	221 721

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	28 284	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	15 851	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	44 135	

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		2 614
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		2 614
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	23 062	3 821
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	23 062	3 821

Commentaires : néant

Ventilation des ressources d'exploitation

Ventilation des ressources d'exploitation	Montant
Dotation Globale et Prix de Journée	1 309 593
Subventions Etat et collectivité publiques	1 933 455
Dons manuels	10 087
Cotisations	20
Reprise provisions	71 278
Loyers mis en charge aux dispositifs	59 028
Reprise de fonds dédiés	511 200
Participation des hébergés	121 919
Produits cessions immob.	10 000
Quote part de subvention d'investissement	10 184
Autres produits	727
TOTAL	4 037 491

Commentaire

Ventilation du résultat de l'exercice (Suite)

Ventilation du résultat de l'exercice	Résultat net comptable	A affecter sur projet(s) associatif(s) ou sur résultat(s) antérieur(s) repris	Résultat net comptable restant à affecter	Obs.
	A	B	A+B	
Résultats hors contrôle des tiers financeurs				
Gestion libre	-46 684		-46 684	
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
CHRS	22 046	29 648	51 694	
Centre Maternel	-22 579	31 414	8 835	
CPOM hors CHRS et CM	11 232		11 232	
TOTAL	-35 985	61 062	25 077	

Commentaire